

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE TREILLIERES (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21440209100018

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable de Nort-sur-Erdre

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	43
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	53
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	55

Accusé de réception en préfecture 044-214402091-20230411-2023-04-23-DE Date de télétransmission : 13/04/2023 Date de réception préfecture : 13/04/2023

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	57
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	58
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	59
B3.1 - Etat des provisions constituées	60
B3.2 - Etalement des provisions	62
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	63
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	64
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	65
B9 - Etat du personnel	66
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	70
B11.2 - Liste des établissements publics créés	71
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	72
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	73
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	75
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	76

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture 044-214402091-20230411-2023-04-23-DE Date de télétransmission : 13/04/2023 Date de réception préfecture : 13/04/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	10308

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	781,72

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1002Euros
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1147Euros
3	Dépenses d'équipement brut / population	508Euros
4	Encours de dette / population (2) (3)	634Euros
5	DGF / population	97Euros
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	64,9%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94,5%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	44,3%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	55,3%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
65561

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI - La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	13 890 048,20	14 086 437,96	3 423 828,95	A1	3 620 218,71
Investissement	3 202 441,20	2 491 498,29	(3) 2 249 409,07	A2	1 538 466,16
Fonctionnement	10 687 607,00	11 594 939,67	(4) 1 174 419,88	A3	2 081 752,55

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	913 286,91	III + IV	104 000,00	B1	-809 286,91
Investissement	I	913 286,91	III	104 000,00	B2	-809 286,91
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 810 931,80
Investissement	A2 + B2	729 179,25
Fonctionnement	A3 + B3	2 081 752,55

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 913 286,91
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	79 496,35
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	17 760,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	28 621,33
21	Immobilisations corporelles (3)	196 912,69
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	590 496,54
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	104 000,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		104 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 562 814,00	5 249 277,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	913 286,91	104 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 538 466,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		6 476 100,91	6 891 743,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	12 954 541,55	11 954 541,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 000 000,55
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		12 954 541,55	12 954 541,55

TOTAL DU BUDGET (4)	19 430 642,46	19 846 284,55
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture 044-214402091-20230411-2023-04-23-DE Date de télétransmission : 13/04/2023 Date de réception préfecture : 13/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2021-03	ECOLE DE MUSIQUE	23	1 100 000,00
2020-01	LA MENARDAIS	23	1 519 699,00
2021-01	NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE	23	7 000 000,00
2019-01	RENOVATION CHATEAU	23	1 315 305,00
TOTAL			10 935 004,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	10 935 004,00
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
 Date de télétransmission : 13/04/2023
 Date de réception préfecture : 13/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	51 320,00	17 760,00	110 000,00	110 000,00	127 760,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	60 000,00	28 621,33	97 000,00	97 000,00	125 621,33
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 413 092,63	196 912,69	1 444 843,00	1 444 843,00	1 641 755,69
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 995 200,00	590 496,54	2 903 165,00	2 903 165,00	3 493 661,54
Total des dépenses d'équipement		4 519 612,63	833 790,56	4 555 008,00	4 555 008,00	5 388 798,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	120 000,00	79 496,35	37 000,00	37 000,00	116 496,35
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	865 650,00	0,00	835 806,00	835 806,00	835 806,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		985 650,00	79 496,35	872 806,00	872 806,00	952 302,35
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 505 262,63	913 286,91	5 427 814,00	5 427 814,00	6 341 100,91

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	110 847,00		135 000,00	135 000,00	135 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	11 067,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		121 914,00		135 000,00	135 000,00	135 000,00

TOTAL	5 627 176,63	913 286,91	5 562 814,00	5 562 814,00	6 476 100,91
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 476 100,91
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	344 800,00	104 000,00	1 088 134,00	1 088 134,00	1 192 134,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		344 800,00	104 000,00	1 088 134,00	1 088 134,00	1 192 134,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	520 000,00	0,00	531 000,00	531 000,00	531 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	900 000,00	0,00	1 081 751,00	1 081 751,00	1 081 751,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 435 000,00	0,00	1 612 751,00	1 612 751,00	1 612 751,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 779 800,00	104 000,00	2 700 885,00	2 700 885,00	2 804 885,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 384 370,27		1 698 392,00	1 698 392,00	1 698 392,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	779 218,61		850 000,00	850 000,00	850 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	11 067,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 174 655,88		2 548 392,00	2 548 392,00	2 548 392,00

TOTAL	3 954 455,88	104 000,00	5 249 277,00	5 249 277,00	5 353 277,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 538 466,00
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 891 743,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 413 392,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires de la loi n° 2011-1056 du 28 septembre 2011 relative à la simplification législative et

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception en préfecture : 13/04/2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 761 178,00	0,00	2 810 097,55	2 810 097,55	2 810 097,55
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 955 000,00	0,00	6 750 000,00	6 750 000,00	6 750 000,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	576 509,00	0,00	556 463,00	556 463,00	556 463,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 302 687,00	0,00	10 116 560,55	10 116 560,55	10 116 560,55
66	Charges financières	110 000,00	0,00	95 089,00	95 089,00	95 089,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	300 000,00		194 000,00	194 000,00	194 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 713 187,00	0,00	10 406 149,55	10 406 149,55	10 406 149,55

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 384 370,27		1 698 392,00	1 698 392,00	1 698 392,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	779 218,61		850 000,00	850 000,00	850 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 163 588,88		2 548 392,00	2 548 392,00	2 548 392,00

TOTAL	11 876 775,88	0,00	12 954 541,55	12 954 541,55	12 954 541,55
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 954 541,55
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	81 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 741 900,00	0,00	1 740 209,00	1 740 209,00	1 740 209,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	904 309,00	0,00	943 132,00	943 132,00	943 132,00
731	Fiscalité locale	6 384 500,00	0,00	7 148 300,00	7 148 300,00	7 148 300,00
74	Dotations et participations (3)	1 424 000,00	0,00	1 838 320,00	1 838 320,00	1 838 320,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	55 300,00	0,00	69 580,00	69 580,00	69 580,00
Total des recettes de gestion courante		10 591 009,00	0,00	11 819 541,00	11 819 541,00	11 819 541,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 591 509,00	0,00	11 819 541,00	11 819 541,00	11 819 541,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	110 847,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		110 847,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00

TOTAL	10 702 356,00	0,00	11 954 541,00	11 954 541,00	11 954 541,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 000 000,55
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 954 541,55
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 413 392,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	531 000,00	0,00	531 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 192 134,00	0,00	1 192 134,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		850 000,00	850 000,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
			1 698 392,00	1 698 392,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 723 134,00	2 548 392,00	4 271 526,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 538 466,00
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 081 751,00
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 891 743,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	80 000,00		80 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 740 209,00		1 740 209,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	943 132,00		943 132,00
731	Fiscalité locale	7 148 300,00		7 148 300,00
74	Dotations et participations (8)	1 838 320,00		1 838 320,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	69 580,00	0,00	69 580,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	35 000,00	35 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		11 819 541,00	135 000,00	11 954 541,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 000 000,55
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 954 541,55
--	----------------------

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de dépôt en préfecture : 13/04/2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 627 176,63	913 286,91	10 935 004,00	5 562 814,00	5 562 814,00	0,00	5 562 814,00	6 476 100,91
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 320,00	17 760,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	127 760,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	60 000,00	28 621,33	0,00	97 000,00	97 000,00	0,00	97 000,00	125 621,33
21	Immobilisations corporelles	1 413 092,63	196 912,69	0,00	1 444 843,00	1 444 843,00	0,00	1 444 843,00	1 641 755,69
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 995 200,00	590 496,54	10 935 004,00	2 903 165,00	2 903 165,00	0,00	2 903 165,00	3 493 661,54
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 519 612,63	833 790,56	10 935 004,00	4 555 008,00	4 555 008,00	0,00	4 555 008,00	5 388 798,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	120 000,00	79 496,35		37 000,00	37 000,00		37 000,00	116 496,35
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	865 650,00	0,00		835 806,00	835 806,00		835 806,00	835 806,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		985 650,00	79 496,35	0,00	872 806,00	872 806,00	0,00	872 806,00	952 302,35
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 505 262,63	913 286,91	10 935 004,00	5 427 814,00	5 427 814,00	0,00	5 427 814,00	6 341 100,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	110 847,00			135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	11 067,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		121 914,00			135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	6 476 100,91
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

COMMUNE DE TREILLIERES - COMMUNE - BP - 2023

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 054 455,88	104 000,00	4 167 526,00	4 167 526,00	4 271 526,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	344 800,00	104 000,00	1 088 134,00	1 088 134,00	1 192 134,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		344 800,00	104 000,00	1 088 134,00	1 088 134,00	1 192 134,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	520 000,00	0,00	531 000,00	531 000,00	531 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		535 000,00	0,00	531 000,00	531 000,00	531 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		879 800,00	104 000,00	1 619 134,00	1 619 134,00	1 723 134,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 384 370,27		1 698 392,00	1 698 392,00	1 698 392,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	779 218,61		850 000,00	850 000,00	850 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	11 067,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 174 655,88		2 548 392,00	2 548 392,00	2 548 392,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) | 1 538 466,00

Affectation au compte 1068 (8) | 1 081 751,00

Total des recettes d'investissement cumulées | 6 891 743,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 627 176,63	913 286,91	10 935 004,00	5 562 814,00	5 562 814,00	0,00	5 562 814,00	6 476 100,91
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 320,00	17 760,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	127 760,00
2031 Frais d'études	35 000,00	17 760,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	127 760,00
2051 Concessions, droits similaires	16 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	60 000,00	28 621,33	0,00	97 000,00	97 000,00	0,00	97 000,00	125 621,33
2041582 Autres grpts - Bâtiments et installat°	60 000,00	28 621,33	0,00	97 000,00	97 000,00	0,00	97 000,00	125 621,33
21 Immobilisations corporelles	1 413 092,63	196 912,69	0,00	1 444 843,00	1 444 843,00	0,00	1 444 843,00	1 641 755,69
2111 Terrains nus	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112 Terrains de voirie	15 750,00	0,00	0,00	18 800,00	18 800,00	0,00	18 800,00	18 800,00
2116 Cimetières	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2118 Autres terrains	42 800,00	0,00	0,00	22 320,00	22 320,00	0,00	22 320,00	22 320,00
2128 Autres agencements et aménagements	63 000,00	9 970,06	0,00	26 200,00	26 200,00	0,00	26 200,00	36 170,06
21311 Bâtiments administratifs	52 000,00	3 824,33	0,00	41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	44 824,33
21312 Bâtiments scolaires	167 100,00	6 141,04	0,00	18 700,00	18 700,00	0,00	18 700,00	24 841,04
21316 Equipements du cimetière	12 000,00	6 555,60	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	9 055,60
21318 Autres bâtiments publics	220 500,00	88 359,32	0,00	606 800,00	606 800,00	0,00	606 800,00	695 159,32
21351 Bâtiments publics	36 680,00	18 530,48	0,00	32 500,00	32 500,00	0,00	32 500,00	51 030,48
2138 Autres constructions	433 000,00	35 540,90	0,00	338 000,00	338 000,00	0,00	338 000,00	373 540,90
2151 Réseaux de voirie	0,00	1 507,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 507,04
21568 Autre matériel, outillage incendie	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158 Autres inst., matériel, outil. techniques	5 000,00	4 231,34	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	9 231,34
21821 Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828 Autres matériels de transport	40 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21831 Matériel informatique scolaire	20 240,00	0,00	0,00	9 100,00	9 100,00	0,00	9 100,00	9 100,00
21838 Autre matériel informatique	43 960,00	4 290,48	0,00	80 163,00	80 163,00	0,00	80 163,00	84 453,48
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	13 620,00	0,00	0,00	4 690,00	4 690,00	0,00	4 690,00	4 690,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	33 920,00	2 827,62	0,00	18 380,00	18 380,00	0,00	18 380,00	21 207,62
2186 Cheptel	0,00	603,94	0,00	13 050,00	13 050,00	0,00	13 050,00	13 653,94

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

COMMUNE DE TREILLIERES - COMMUNE - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2188	Autres immobilisations corporelles	198 522,63	14 530,54		142 640,00	142 640,00	0,00	142 640,00	157 170,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 995 200,00	590 496,54	10 935 004,00	2 903 165,00	2 903 165,00	0,00	2 903 165,00	3 493 661,54
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 235 200,00	528 243,64		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	580 243,64
2313	Constructions	1 100 000,00	7 300,60		1 907 565,00	1 907 565,00	0,00	1 907 565,00	1 914 865,60
2315	Install., matériel et outill. technique	660 000,00	23 808,72		943 600,00	943 600,00	0,00	943 600,00	967 408,72
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	31 143,58		0,00	0,00	0,00	0,00	31 143,58
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 519 612,63	833 790,56	10 935 004,00	4 555 008,00	4 555 008,00	0,00	4 555 008,00	5 388 798,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	120 000,00	79 496,35		37 000,00	37 000,00		37 000,00	116 496,35
10226	Taxe d'aménagement	120 000,00	79 496,35		37 000,00	37 000,00		37 000,00	116 496,35
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	865 650,00	0,00		835 806,00	835 806,00		835 806,00	835 806,00
1641	Emprunts en euros	850 000,00	0,00		835 806,00	835 806,00		835 806,00	835 806,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 650,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		985 650,00	79 496,35	0,00	872 806,00	872 806,00	0,00	872 806,00	952 302,35
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 505 262,63	913 286,91	10 935 004,00	5 427 814,00	5 427 814,00	0,00	5 427 814,00	6 341 100,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	110 847,00			135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

COMMUNE DE TREILLIERES - COMMUNE - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	30 847,00			35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
13911	<i>Subv. transf. Etat et établ. nationaux</i>	21 618,00			26 590,00	26 590,00		26 590,00	26 590,00
13912	<i>Subv. transf. Régions</i>	4 686,00			4 322,00	4 322,00		4 322,00	4 322,00
13913	<i>Subv. transf. Départements</i>	392,00			392,00	392,00		392,00	392,00
13916	<i>Subv. transf. Autres E.P.L.</i>	455,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	<i>Autres subventions d'équipement transf.</i>	3 696,00			3 696,00	3 696,00		3 696,00	3 696,00
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<i>Charges transférées (7)</i>	80 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	40 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
2128	<i>Autres agencements et aménagements</i>	40 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
2152	<i>Installations de voirie</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	11 067,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2312	<i>Agencements et aménagements de terrains</i>	11 067,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	<i>Install., matériel et outill. technique</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		121 914,00			135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture 044-214402091-20230411-2023-04-23-DE Date de télétransmission : 13/04/2023 Date de réception préfecture : 13/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 054 455,88	104 000,00	4 167 526,00	4 167 526,00	4 271 526,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	344 800,00	104 000,00	1 088 134,00	1 088 134,00	1 192 134,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	4 700,00	4 700,00	4 700,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	253 000,00	0,00	159 000,00	159 000,00	159 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	51 800,00	96 000,00	0,00	0,00	96 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	30 000,00	8 000,00	57 000,00	57 000,00	65 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	747 434,00	747 434,00	747 434,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
1348	Autres fonds non transférables	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		344 800,00	104 000,00	1 088 134,00	1 088 134,00	1 192 134,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	520 000,00	0,00	531 000,00	531 000,00	531 000,00
10222	FCTVA	150 000,00	0,00	206 000,00	206 000,00	206 000,00
10226	Taxe d'aménagement	370 000,00	0,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		535 000,00	0,00	531 000,00	531 000,00	531 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		879 800,00	104 000,00	1 619 134,00	1 619 134,00	1 723 134,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 384 370,27		1 698 392,00	1 698 392,00	1 698 392,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	779 218,61		850 000,00	850 000,00	850 000,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	9 939,00		9 939,00	9 939,00	9 939,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 055,00		1 055,00	1 055,00	1 055,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	8 115,00		8 115,00	8 115,00	8 115,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	8 301,00		8 301,00	8 301,00	8 301,00

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

COMMUNE DE TREILLIERES - COMMUNE - BP - 2023

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	55 051,26		58 010,58	58 010,58	58 010,58
280422	Privé - Bâtiments et installations	23 517,00		23 517,00	23 517,00	23 517,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	62 277,00		62 277,00	62 277,00	62 277,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	134,00		134,00	134,00	134,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 480,54		7 049,60	7 049,60	7 049,60
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	17 203,00		21 147,00	21 147,00	21 147,00
28128	Autres aménagements de terrains	40 221,00		47 182,08	47 182,08	47 182,08
281351	Bâtiments publics	27 359,41		23 521,08	23 521,08	23 521,08
281538	Autres réseaux	14 685,00		14 685,00	14 685,00	14 685,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 563,00		2 563,00	2 563,00	2 563,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	65 975,37		44 296,81	44 296,81	44 296,81
28181	Installations générales, aménagt divers	6 401,00		6 401,00	6 401,00	6 401,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	72 411,02		66 702,09	66 702,09	66 702,09
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	94 462,66		91 740,41	91 740,41	91 740,41
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	63 299,54		81 189,52	81 189,52	81 189,52
28188	Autres immo. corporelles	193 767,81		272 173,83	272 173,83	272 173,83
041	Opérations patrimoniales (9)	11 067,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 067,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 174 655,88		2 548 392,00	2 548 392,00	2 548 392,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 876 775,88	0,00	0,00	12 954 541,55	12 954 541,55	0,00	12 954 541,55	12 954 541,55
011	Charges à caractère général (3)	2 761 178,00	0,00	0,00	2 810 097,55	2 810 097,55	0,00	2 810 097,55	2 810 097,55
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 955 000,00	0,00		6 750 000,00	6 750 000,00		6 750 000,00	6 750 000,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	576 509,00	0,00	0,00	556 463,00	556 463,00	0,00	556 463,00	556 463,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 302 687,00	0,00	0,00	10 116 560,55	10 116 560,55	0,00	10 116 560,55	10 116 560,55
66	Charges financières	110 000,00	0,00		95 089,00	95 089,00		95 089,00	95 089,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	300 000,00			194 000,00	194 000,00		194 000,00	194 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		410 500,00	0,00	0,00	289 589,00	289 589,00		289 589,00	289 589,00
Total des dépenses réelles		9 713 187,00	0,00	0,00	10 406 149,55	10 406 149,55	0,00	10 406 149,55	10 406 149,55
023	Virement à la section d'investissement	1 384 370,27			1 698 392,00	1 698 392,00		1 698 392,00	1 698 392,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	779 218,61			850 000,00	850 000,00		850 000,00	850 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 163 588,88			2 548 392,00	2 548 392,00		2 548 392,00	2 548 392,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	12 954 541,55
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 702 356,00	0,00	11 954 541,00	11 954 541,00	11 954 541,00
013	Atténuations de charges (2)	81 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 741 900,00	0,00	1 740 209,00	1 740 209,00	1 740 209,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	904 309,00	0,00	943 132,00	943 132,00	943 132,00
731	Fiscalité locale	6 384 500,00	0,00	7 148 300,00	7 148 300,00	7 148 300,00
74	Dotations et participations (2)	1 424 000,00	0,00	1 838 320,00	1 838 320,00	1 838 320,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	55 300,00	0,00	69 580,00	69 580,00	69 580,00
Total des recettes de gestion des services		10 591 009,00	0,00	11 819 541,00	11 819 541,00	11 819 541,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 591 509,00	0,00	11 819 541,00	11 819 541,00	11 819 541,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	110 847,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		110 847,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 000 000,55
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	12 954 541,55
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 876 775,88	0,00	0,00	12 954 541,55	12 954 541,55	0,00	12 954 541,55	12 954 541,55
011	Charges à caractère général (4)	2 761 178,00	0,00	0,00	2 810 097,55	2 810 097,55	0,00	2 810 097,55	2 810 097,55
605	Achats de matériel, équip. et travaux	5 000,00	0,00		10 800,00	10 800,00	0,00	10 800,00	10 800,00
60611	Eau et assainissement	45 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
60612	Energie - Electricité	280 000,00	0,00		420 000,00	420 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00
60622	Carburants	45 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
60623	Alimentation	464 321,00	0,00		546 034,00	546 034,00	0,00	546 034,00	546 034,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 277,00	0,00		3 873,00	3 873,00	0,00	3 873,00	3 873,00
60631	Fournitures d'entretien	50 000,00	0,00		56 000,00	56 000,00	0,00	56 000,00	56 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	25 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
60633	Fournitures de voirie	45 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	21 860,00	0,00		20 590,00	20 590,00	0,00	20 590,00	20 590,00
6064	Fournitures administratives	6 740,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	22 320,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6067	Fournitures scolaires	40 410,00	0,00		39 082,00	39 082,00	0,00	39 082,00	39 082,00
6068	Autres matières et fournitures	181 445,00	0,00		144 685,55	144 685,55	0,00	144 685,55	144 685,55
611	Contrats de prestations de services	42 500,00	0,00		35 910,00	35 910,00	0,00	35 910,00	35 910,00
61351	Matériel roulant	23 100,00	0,00		18 967,00	18 967,00	0,00	18 967,00	18 967,00
61358	Autres	110 900,00	0,00		93 096,00	93 096,00	0,00	93 096,00	93 096,00
61521	Entretien terrains	100 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	85 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	35 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	57 000,00	0,00		61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00
61551	Entretien matériel roulant	51 150,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	38 000,00	0,00		36 490,00	36 490,00	0,00	36 490,00	36 490,00
6156	Maintenance	107 600,00	0,00		124 651,00	124 651,00	0,00	124 651,00	124 651,00
6161	Multirisques	108 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
617	Etudes et recherches	7 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 980,00	0,00		6 551,00	6 551,00	0,00	6 551,00	6 551,00
6184	Versements à des organismes de formation	20 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6188	Autres frais divers	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00

Accusé de réception en préfecture
044214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

COMMUNE DE TREILLIERES - COMMUNE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	51 450,00	0,00		35 850,00	35 850,00	0,00	35 850,00	35 850,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	13 500,00	0,00		17 300,00	17 300,00	0,00	17 300,00	17 300,00
6231	Annonces et insertions	12 400,00	0,00		13 400,00	13 400,00	0,00	13 400,00	13 400,00
6232	Fêtes et cérémonies	153 900,00	0,00		167 605,00	167 605,00	0,00	167 605,00	167 605,00
6236	Catalogues et imprimés	58 660,00	0,00		43 110,00	43 110,00	0,00	43 110,00	43 110,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	16 975,00	0,00		17 330,00	17 330,00	0,00	17 330,00	17 330,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
6262	Frais de télécommunications	32 000,00	0,00		30 874,00	30 874,00	0,00	30 874,00	30 874,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	13 480,00	0,00		12 690,00	12 690,00	0,00	12 690,00	12 690,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 100,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	53 500,00	0,00		14 200,00	14 200,00	0,00	14 200,00	14 200,00
62878	Remb. frais à des tiers	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	254 960,00	0,00		229 359,00	229 359,00	0,00	229 359,00	229 359,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	23 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 955 000,00	0,00		6 750 000,00	6 750 000,00		6 750 000,00	6 750 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	60 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	0,00		10 050,00	10 050,00		10 050,00	10 050,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20 000,00	0,00		18 732,00	18 732,00		18 732,00	18 732,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	70 000,00	0,00		76 800,00	76 800,00		76 800,00	76 800,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	11 000,00	0,00		11 240,00	11 240,00		11 240,00	11 240,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 575 000,00	0,00		3 197 628,00	3 197 628,00		3 197 628,00	3 197 628,00
64112	SFT, indemnité de résidence	65 000,00	0,00		72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
64118	Autres indemnités	580 000,00	0,00		384 000,00	384 000,00		384 000,00	384 000,00
64131	Rémunérations	820 000,00	0,00		1 003 700,00	1 003 700,00		1 003 700,00	1 003 700,00
64138	Primes et autres indemnités	55 000,00	0,00		58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
64171	Apprentis - rémunérations	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	700 000,00	0,00		766 925,00	766 925,00		766 925,00	766 925,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	850 000,00	0,00		886 925,00	886 925,00		886 925,00	886 925,00

Accusé de réception en préfecture
044-214402098-2023-04-23-D-
886925-1003-2023-04-23-
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

COMMUNE DE TREILLIERES - COMMUNE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	35 000,00	0,00		43 000,00	43 000,00		43 000,00	43 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	68 000,00	0,00		69 000,00	69 000,00		69 000,00	69 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6488	Autres	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	576 509,00	0,00	0,00	556 463,00	556 463,00	0,00	556 463,00	556 463,00
65311	Indemnités de fonction	110 000,00	0,00		105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 300,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	7 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 500,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
65315	Formation	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	15 000,00	0,00		16 200,00	16 200,00	0,00	16 200,00	16 200,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	950,00	0,00		950,00	950,00	0,00	950,00	950,00
657362	Subv. fonct. CCAS	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	359 479,00	0,00		353 033,00	353 033,00	0,00	353 033,00	353 033,00
65888	Autres	6 780,00	0,00		2 080,00	2 080,00	0,00	2 080,00	2 080,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 302 687,00	0,00	0,00	10 116 560,55	10 116 560,55	0,00	10 116 560,55	10 116 560,55
66	Charges financières	110 000,00	0,00		95 089,00	95 089,00		95 089,00	95 089,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	105 000,00	0,00		90 089,00	90 089,00		90 089,00	90 089,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

COMMUNE DE TREILLIERES - COMMUNE - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	300 000,00			194 000,00	194 000,00		194 000,00	194 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	300 000,00			194 000,00	194 000,00		194 000,00	194 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		410 500,00	0,00	0,00	289 589,00	289 589,00		289 589,00	289 589,00
Total des dépenses réelles		9 713 187,00	0,00	0,00	10 406 149,55	10 406 149,55	0,00	10 406 149,55	10 406 149,55
023	Virement à la section d'investissement	1 384 370,27			1 698 392,00	1 698 392,00		1 698 392,00	1 698 392,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	779 218,61			850 000,00	850 000,00		850 000,00	850 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	779 218,61			850 000,00	850 000,00		850 000,00	850 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 163 588,88			2 548 392,00	2 548 392,00		2 548 392,00	2 548 392,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	18 161,53
Montant des ICNE de l'exercice N-1	13 161,53
= Différence ICNE N - ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 702 356,00	0,00	11 954 541,00	11 954 541,00	11 954 541,00
013	Atténuations de charges (3)	81 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 741 900,00	0,00	1 740 209,00	1 740 209,00	1 740 209,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	0,00	9 585,00	9 585,00	9 585,00
70323	Red. occupation dom. public	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	200,00	0,00	266,00	266,00	266,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	9 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
704	Travaux	500,00	0,00	600,00	600,00	600,00
7062	Redevances services à caractère culturel	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	212 000,00	0,00	161 000,00	161 000,00	161 000,00
7066	Redevances services à caractère social	326 250,00	0,00	217 875,00	217 875,00	217 875,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 115 800,00	0,00	1 272 383,00	1 272 383,00	1 272 383,00
70688	Autres prestations de services	14 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	904 309,00	0,00	943 132,00	943 132,00	943 132,00
73211	Attribution de compensation	529 309,00	0,00	545 325,00	545 325,00	545 325,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	197 000,00	0,00	204 798,00	204 798,00	204 798,00
73221	FNGIR	20 000,00	0,00	20 009,00	20 009,00	20 009,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	143 000,00	0,00	143 000,00	143 000,00	143 000,00
738	Autres impôts et taxes	15 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
731	Fiscalité locale	6 384 500,00	0,00	7 148 300,00	7 148 300,00	7 148 300,00
73111	Impôts directs locaux	5 650 000,00	0,00	6 411 000,00	6 411 000,00	6 411 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	550 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	160 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
73154	Droits de place	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
7318	Autres	5 000,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

COMMUNE DE TREILLIERES - COMMUNE - BP - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74	Dotations et participations (3)	1 424 000,00	0,00	1 838 320,00	1 838 320,00	1 838 320,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	650 000,00	0,00	695 000,00	695 000,00	695 000,00
741121	DSR des communes	160 000,00	0,00	84 000,00	84 000,00	84 000,00
741127	DNP des communes	230 000,00	0,00	216 000,00	216 000,00	216 000,00
744	FCTVA	3 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74718	Autres participations Etat	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	11 000,00	0,00	12 520,00	12 520,00	12 520,00
74748	Participation autres communes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	201 000,00	0,00	633 000,00	633 000,00	633 000,00
748314	Dotation compensations / TP - syndicale	15 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74888	Autres	21 000,00	0,00	45 800,00	45 800,00	45 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	55 300,00	0,00	69 580,00	69 580,00	69 580,00
752	Revenus des immeubles	47 300,00	0,00	49 580,00	49 580,00	49 580,00
75888	Autres	8 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes de gestion des services		10 591 009,00	0,00	11 819 541,00	11 819 541,00	11 819 541,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 591 509,00	0,00	11 819 541,00	11 819 541,00	11 819 541,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	110 847,00		135 000,00	135 000,00	135 000,00
722	Immobilisations corporelles	80 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	30 847,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		110 847,00		135 000,00	135 000,00	135 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		872 806,00	1 351 053,00	0,00	36 580,00	90 682,00	1 807 193,00	51 300,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	835 806,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	881 053,00	0,00	36 580,00	49 400,00	340 910,00	51 300,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	400 000,00	0,00	0,00	41 282,00	1 466 283,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 612 751,00	716 925,00	0,00	4 700,00	0,00	177 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 612 751,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	716 925,00	0,00	4 700,00	0,00	177 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		146 200,00	0,00	56 400,00	1 015 600,00		5 427 814,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		37 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		835 806,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	40 000,00		110 000,00
204	Subventions d'équipement versées	95 000,00	0,00	0,00	2 000,00		97 000,00
21	Immobilisations corporelles	41 200,00	0,00	14 400,00	30 000,00		1 444 843,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 000,00	0,00	42 000,00	943 600,00		2 903 165,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		159 000,00	0,00	0,00	30 509,00		2 700 885,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 612 751,00
13	Subventions d'investissement	159 000,00	0,00	0,00	30 509,00		1 088 134,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

COMMUNE DE TREILLIERES - COMMUNE - BP - 2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
 Date de télétransmission : 13/04/2023
 Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		290 089,00	8 201 195,55	0,00	27 515,00	1 112 263,00	178 548,00	108 009,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 000,00	1 254 915,55	0,00	27 515,00	812 580,00	178 548,00	48 009,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	6 749 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	196 780,00	0,00	0,00	299 683,00	0,00	60 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	95 089,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	194 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		9 213 932,00	178 276,00	0,00	0,00	1 491 578,00	334 195,00	532 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	32 351,00	0,00	0,00	1 343 258,00	167 000,00	147 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	943 132,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 140 800,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 130 000,00	12 000,00	0,00	0,00	148 320,00	163 000,00	385 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	46 425,00	0,00	0,00	0,00	4 195,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	214 290,00	0,00	89 290,00	184 950,00		10 406 149,55
011	Charges à caractère général	0,00	213 290,00	0,00	89 290,00	184 950,00		2 810 097,55
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00		6 750 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		556 463,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		95 089,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		194 000,00
RECETTES		0,00	50 000,00	18 960,00	0,00	600,00		11 819 541,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		80 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	50 000,00	0,00	0,00	600,00		1 740 209,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		943 132,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 148 300,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 838 320,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	18 960,00	0,00	0,00		69 580,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 972 628,12									
1641 Emprunts en euros (total)					10 972 628,12									
10000387002	CREDIT AGRICOLE	10/07/2015	01/10/2015	09/11/2015	1 000 000,00	F		1,520	0,000		T	P	N	A-1
10001035788	CREDIT AGRICOLE	14/06/2018	17/10/2018	15/01/2019	2 000 000,00	F		1,300	0,000		T	C	N	A-1
1129343	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/12/2008	01/01/2010	01/01/2010	815 000,00	F		4,470	0,000		A	P	N	A-1
14-MON 518286/MON520029	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	01/12/2017	15/12/2017	20/12/2017	1 500 000,00	F		1,120	0,000		T	C	N	A-1
4771063	CAISSE D'EPARGNE	13/10/2016	15/11/2016	30/11/2016	1 500 000,00	F		0,720	0,000		T	C	N	A-1
MIN225354	CREDIT LOCAL DE FRANCE	30/11/2004	01/04/2005	01/04/2005	250 000,00	F		4,380	0,000		T	P	N	A-1
MON 520988EUR/MON522571	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	01/06/2018	08/06/2018	01/10/2018	2 000 000,00	F		1,290	0,000		T	C	N	A-1
MON 522768	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/05/2020	01/05/2020	01/05/2020	1 307 628,12	F		1,020	0,000		T	C	N	A-1
MON281007EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	14/10/2013	29/11/2013	01/03/2014	600 000,00	F		2,870	0,000		T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					564,04									
54/2020	LA FERME DE BELLE ILE	31/12/2019	01/01/2020	31/12/2031	271,87	F		0,000	0,000		M	P	N	A-1
55/2020	GAEC LA FERME DE CHAVAGNES	31/12/2019	01/01/2020	31/12/2031	137,06	F		0,000	0,000		M	P	N	A-1
56/2020	DUCOIN CLOTEAU NATHALIE	01/01/2020	01/01/2020	31/12/2031	155,11	F		0,000	0,000		M	P	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

COMMUNE DE TREILLIERES - COMMUNE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 973 192,16									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 539 419,72				835 805,63	90 088,67	0,00	11 625,49	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 539 419,72				835 805,63	90 088,67	0,00	11 625,49	
10000387002	N	0,00	A-1	545 014,72	7,00	F		66 776,44	7 904,80	0,00	419,38	
10001035788	N	0,00	A-1	1 466 666,72	10,00	F		133 333,32	18 416,67	0,00	3 626,81	
1129343	N	0,00	A-1	368 647,10	6,00	F		46 012,77	16 478,52	0,00	0,00	
14-MON 518286/MON520029	N	0,00	A-1	1 025 000,00	10,00	F		100 000,00	11 060,00	0,00	1 689,13	
4771063	N	0,00	A-1	600 000,00	3,00	F		150 000,00	3 915,00	0,00	405,00	
MIN225354	N	0,00	A-1	101 947,90	7,00	F		12 234,06	4 329,54	0,00	0,00	
MON 520988EUR/MON522571	N	0,00	A-1	1 433 333,39	10,00	F		133 333,32	17 845,00	0,00	4 146,93	
MON 522768	N	0,00	A-1	938 809,89	6,00	F		134 115,72	9 062,88	0,00	1 338,24	
MON281007EUR	N	0,00	A-1	60 000,00	0,00	F		60 000,00	1 076,26	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		564,04				0,00	0,00	0,00	0,00	
54/2020	N	0,00	A-1	271,87	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	
55/2020	N	0,00	A-1	137,06	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	
56/2020	N	0,00	A-1	155,11	0,00	F		0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

COMMUNE DE TREILLIERES - COMMUNE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 539 983,76					835 805,63	90 088,67	0,00	11 625,49

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture 044-214402091-20230411-2023-04-23-DE Date de télétransmission : 13/04/2023 Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 539 983,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1 500 €		11/04/2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	logiciels	2	11/04/2023
L	Frais d'étude et d'insertion non suivi de travaux	5	11/04/2023
L	biens de faible valeur	1	11/04/2023
L	Subvention d'équipement versée finançant un bien mobilier, du matériel ou des études	5	11/04/2023
L	Subvention d'équipement versée finançant un bien immobilier	15	11/04/2023
L	Voitures	5	11/04/2023
L	Camions, tracteurs, véhicules industriels	8	11/04/2023
L	Mobilier	10	11/04/2023
L	Matériel classique	6	11/04/2023
L	Matériel informatique	5	11/04/2023
L	Matériel de téléphonie	2	11/04/2023
L	Installation et appareils de chauffage	15	11/04/2023
L	Appareils de levage, ascenseurs	25	11/04/2023
L	Equipement de garage et ateliers	10	11/04/2023
L	Equipement de cuisine	10	11/04/2023
L	Equipement sportif	10	11/04/2023
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	11/04/2023
L	Agencements et aménagement de terrains	15	11/04/2023
L	Agencements et aménagement de bâtiment	15	11/04/2023
L	Bâtiments légers - abris	10	11/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	185 050,00		359 453,00	544 503,00	11 490,00	533 013,00
Provisions pour litiges	3 600,00		67 690,00	71 290,00	11 490,00	59 800,00
Contentieux urba pour le Clos de la Ménardais	0,00	01/01/2021	44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00
Contentieux RH Mme Brasset	3 600,00	01/01/2021	7 200,00	10 800,00	0,00	10 800,00
Astreintes LANGLOIS du 13/12/2021 au 31/12/2022	0,00	31/12/2022	11 490,00	11 490,00	11 490,00	0,00
DP 44209 21E0169 Recours CHAUVET	0,00	31/12/2022	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	181 450,00		289 350,00	470 800,00	0,00	470 800,00
Indemnité d'éviction Terrena	172 500,00	01/01/2021	262 500,00	435 000,00	0,00	435 000,00
Monétisation des CET	8 950,00	01/01/2021	26 850,00	35 800,00	0,00	35 800,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	185 050,00		359 453,00	544 503,00	11 490,00	533 013,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
044 214162051 20230411 2023 04 23 DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	185 050,00		359 453,00	544 503,00	11 490,00	533 013,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Provision pour charge	Monétisation des CET	89 500,00	10	0,00	8 950,00	80 550,00
Provision pour risque	Indemnité d'éviction Terrena	780 000,00	5	0,00	172 500,00	607 500,00
Provision pour risque	Contentieux RH Mme Brassat	18 000,00	5	0,00	3 600,00	14 400,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					880 403,03	648 573,16										12 647,18	33 854,50	
SA HLM AIGUILLON CONSTRUCTION	2016	P	RENOG - CONSTRUCTION MAISON DE RETRAITE	CDC	880 403,03	648 573,16	17,00	A	V	0,000	V		0,000	A-1		12 647,18	33 854,50	
TOTAL GENERAL					880 403,03	648 573,16										12 647,18	33 854,50	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
 Date de télétransmission : 13/04/2023
 Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	46 501,48
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	930 895,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	977 396,48
Recettes réelles de fonctionnement	II	11 819 541,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	8,27

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
 Date de télétransmission : 13/04/2023
 Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		35,00	5,00	40,00	21,20	5,80	27,00
Adj adm.	C	7,00	0,80	7,80	6,00	0,80	6,80
Adj. adm. pal. 1è cl	C	8,00	2,50	10,50	5,50	0,00	5,50
Adj. adm. pal. 2è cl	C	3,00	0,90	3,90	1,90	0,00	1,90
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Rédacteur Prin. 1cl	B	5,00	0,00	5,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Prin. 2cl	B	3,00	0,80	3,80	2,80	0,00	2,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		46,00	20,97	66,97	47,46	12,51	59,97
Adj. tech	C	20,00	9,94	29,94	16,23	11,71	27,94
Adj. tech. pal 1è cl	C	5,00	4,29	9,29	8,29	0,00	8,29
Adj. tech. pal 2è cl	C	8,00	6,74	14,74	12,94	0,80	13,74
Agt Maitrise	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Agt de maîtrise ppal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Tech Pal 1è cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Tech Pal 2è cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		6,00	13,38	19,38	16,97	2,41	19,38
ATSEM ppal 1è cl	C	0,00	5,40	5,40	5,40	0,00	5,40
ATSEM ppal 2è cl	C	0,00	4,98	4,98	3,57	1,41	4,98
Aux. puér cl Sup	C	2,00	1,60	3,60	3,60	0,00	3,60
Educateur J.Enfts	A	1,00	1,40	2,40	1,40	1,00	2,40
Educateur J.Enfts CE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Infir. Soins cl.Nor.	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception en préfecture
044-214402090, 2023-0411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

COMMUNE DE TREILLIERES - COMMUNE - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur ppal de 2ème classe des APS	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	0,18	5,18	5,00	0,18	5,18
Adj patrimoine	C	1,00	0,18	1,18	1,00	0,18	1,18
Adj patrimoine principal 2è cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ass. Conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ass. cons. Pal 1è cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ass. cons. pal 2è cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		27,00	7,65	34,65	19,00	11,65	30,65
Adj anim ppal 1è cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adj anim ppal 2è cl	C	3,00	1,69	4,69	2,69	0,00	2,69
Adj animation	C	19,00	5,96	24,96	12,31	11,65	23,96
Animateur	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service police municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		122,00	47,18	169,18	112,63	32,55	145,18

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1 ° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2 ° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
 Date de télétransmission : 13/04/2023
 Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE VILLE 57, RUE DE LA MAIRIE 44119 TREILLIERES (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
- Parts sociales	CREDIT AGRICOLE			152,44
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée..).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
C.C. ERDRE ET GESVRES	01/01/1995		0,00
Autres organismes de regroupement			
ATLANTIC EAU			0,00
TE44 - EX SYDELA			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		907 806,00	907 806,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		835 806,00	835 806,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	835 806,00	835 806,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		72 000,00	72 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	37 000,00	37 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	35 000,00	35 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	907 806,00	913 286,91	0,00	1 821 092,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 079 392,00	III 3 079 392,00
Ressources propres externes de l'année (a)		531 000,00	531 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	206 000,00	206 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	325 000,00	325 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 548 392,00	2 548 392,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	9 939,00	9 939,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	1 055,00	1 055,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	8 115,00	8 115,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	8 301,00	8 301,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	58 010,58	58 010,58
280422	Privé - Bâtiments et installations	23 517,00	23 517,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	62 277,00	62 277,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	134,00	134,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 049,60	7 049,60
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	21 147,00	21 147,00
28128	Autres aménagements de terrains	47 182,08	47 182,08
281351	Bâtiments publics	23 521,08	23 521,08
281538	Autres réseaux	14 685,00	14 685,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 563,00	2 563,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	44 296,81	44 296,81
28181	Installations générales, aménagt divers	6 401,00	6 401,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	66 702,09	66 702,09
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	91 740,41	91 740,41
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	81 189,52	81 189,52
28188	Autres immo. corporelles	272 173,83	272 173,83
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 698 392,00	1 698 392,00

Accusé de réception en préfecture
4402091-20230411-2023-04-23
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 079 392,00	104 000,00	1 538 466,00	1 081 751,00	5 803 609,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 821 092,91
Ressources propres disponibles	IV	5 803 609,00
Solde	V = IV - II (8)	3 982 516,09

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	37,81	3,00	6 309 730,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	41,44	3,00	67 110,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	22,34	3,00	34 160,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			6 411 000,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BAHIRAEI Soumaya	
BERAGNE Maïté	
BLANCHARD Alain	
BOULZENNEC Gwenn	
CHAPEAU Frédéric	
COLOMBAT Jean-Marc	
CORDEIRO Christian	
DRION Elisa	
FORTINEAU Emile	
GROLLEAU Isabelle	
GUIBERT Alizée	
LEBRETON Gwénola	
LERAT Yvon	
MENDES Mickaël	
MIERMONT Béatrice	
MONDEJAR Romain	
MOULINAS Augustin	
RANNOU Gil	
RENAUDEAU Catherine	
RENOUX Emmanuel	

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20230411-2023-04-23-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

RINCE Claude	
ROBERT Valérie	
ROYER Alain	
SALAU Jean-Claude	
VACHET Benjamin	
x	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture 044-214402091-20230411-2023-04-23-DE Date de télétransmission : 13/04/2023 Date de réception préfecture : 13/04/2023
